

Recyclage Habilitation Electrique H0VB0 BR B2V BC

Public

Électriciens devant réaliser des travaux, des interventions et des consignations sur des installations électriques BT : électriciens d'équipement, chefs d'équipe et techniciens d'équipement en électricité, électriciens et techniciens de maintenance

Objectifs

Exécuter en sécurité des opérations sur les installations et équipements électriques basse et haute tension dans le respect des prescriptions de la nouvelle norme NF C 18-510.

Pré-requis

- ✓ Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage.

Moyens pédagogiques

- ✓ Apport théorique par méthode affirmative et/ou interrogative
- ✓ Exercices pratiques par méthode démonstrative et/ou active.
- ✓ Les méthodes pédagogiques pourront si possible être adapter aux personnes en situation de handicap.

Durée formation
10,5 heures

Nombre de personnes
De 1 à 12 personnes

Contact :
Stéphane SIMON
06.14.21.21.38.

Contenu de la formation

Retour d'expérience.

Partie théorique

- ✓ L'évolution de la réglementation sur la sécurité électrique applicable aux électriciens : décret du 22 septembre 2010 et norme NF C18-510
- ✓ Les dangers de l'électricité, les zones à risque électrique, les niveaux d'habilitation, les documents applicables, les moyens de protection
- ✓ L'évaluation et la prévention des risques électriques lors des travaux et interventions
- ✓ Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique
- ✓ Prescriptions de sécurité électrique dans le cadre d'opérations de consignation, de travaux, d'interventions et d'essais sur des installations du domaine Basse Tension (BT).
Prescription de sécurité applicable lors des opérations d'ordre non électrique en HT

Réalisation de travaux pratiques :

- Utilisation des équipements de protection
- Simulation de chantier.

Modalités, délais d'accès et tarifs

- ✓ Modalité d'accès : Formation professionnelle continue
- ✓ Délai : Selon date définie dans la convention de formation
- ✓ Tarifs : Selon grille des tarifs.

Modalité d'évaluation et document(s) post formation

- ✓ Document(s) fin de formation : Attestation de formation.
- ✓ Evaluation formative : Mise en situation professionnelle et questionnaires ou questionnements lors du parcours de formation.
- ✓ Evaluation sommative : QCM et mise en évaluation pratique.